

TÉLÉCABINES

VOTRE FUTUR TRANSPORT DU QUOTIDIEN



© La Cité du Vin - XTU architects - UB Mènges - Bordeaux Métropole

UN PROJET POUR RELIER LES DEUX RIVES DE LA GARONNE

Bordeaux Métropole propose la création d'**une ligne de transport par câble entre les secteurs de Lormont-Cenon et le quartier de Bordeaux Maritime**. Ce mode de déplacement permet en effet de s'affranchir des contraintes naturelles que constituent notamment la Garonne et la topographie des coteaux de Lormont et Cenon. Le temps de parcours est également fortement réduit, du fait de l'évitement de la circulation routière et de la liaison directe entre les deux rives.

QU'EST-CE QU'UN TRANSPORT PAR CÂBLE ?

Il s'agit d'**un ou plusieurs câbles, supportés par des pylônes, qui tractent des cabines**. Celles-ci suivent un itinéraire ponctué de stations permettant la montée ou la descente des voyageurs.

La taille et le nombre des cabines varient selon la technologie retenue (téléphérique, avec une ou deux cabines qui circulent en aller-retour ; télécabine, avec plusieurs cabines qui circulent en boucle).

CONCERTATION PRÉALABLE : DONNEZ VOTRE AVIS

Du 28 nov. 22 au 13 fév. 23, Bordeaux Métropole organise une concertation préalable sous l'égide de Marianne Azario, garante désignée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Dans ce cadre, vous êtes invités à donner votre avis :

- sur l'opportunité du projet ;
- sur les enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que sur les impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- sur les solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre ;
- sur les modalités d'information et de participation du public ;
- sur le projet lui-même, notamment les tracés, l'emplacement des stations voyageurs et les aménagements complémentaires.

LE CHOIX DU TRACÉ ET DE L'EMPLACEMENT DES STATIONS

15 tracés ont été initialement envisagés. La faisabilité de 9 d'entre eux a été confirmée. Ce sont donc ces 9 tracés qui sont soumis à la concertation. Ils sont répartis en 3 grandes familles, selon leur station terminus en rive gauche et l'infrastructure intermédiaire qu'ils empruntent dans le secteur Lissandre. Chaque grande famille comporte trois options pour son terminus en rive droite : La Buttinière, Le Rocher de Palmer ou 4 Pavillons.

Pour chaque secteur du projet (terminus rive gauche, Lissandre, terminus rive droite), plusieurs implantations de stations sont proposées en fonction des tracés.

Terminus rive gauche : 2 stations voyageurs sont envisageables,

- Achard
- La Cité du Vin.

Secteur Lissandre :

- 1 station voyageurs est envisageable au sud seulement.
- Au nord, il s'agirait d'une infrastructure technique de virage.

Terminus rive droite : 3 stations voyageurs sont envisageables

- à la Buttinière
- au Rocher de Palmer
- aux 4 Pavillons.

LES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Deux types d'infrastructures pourraient voir le jour sur les communes de Cenon et de Lormont pour favoriser la multimodalité et la connexion de la nouvelle ligne de transport par câble au réseau de transports en commun.

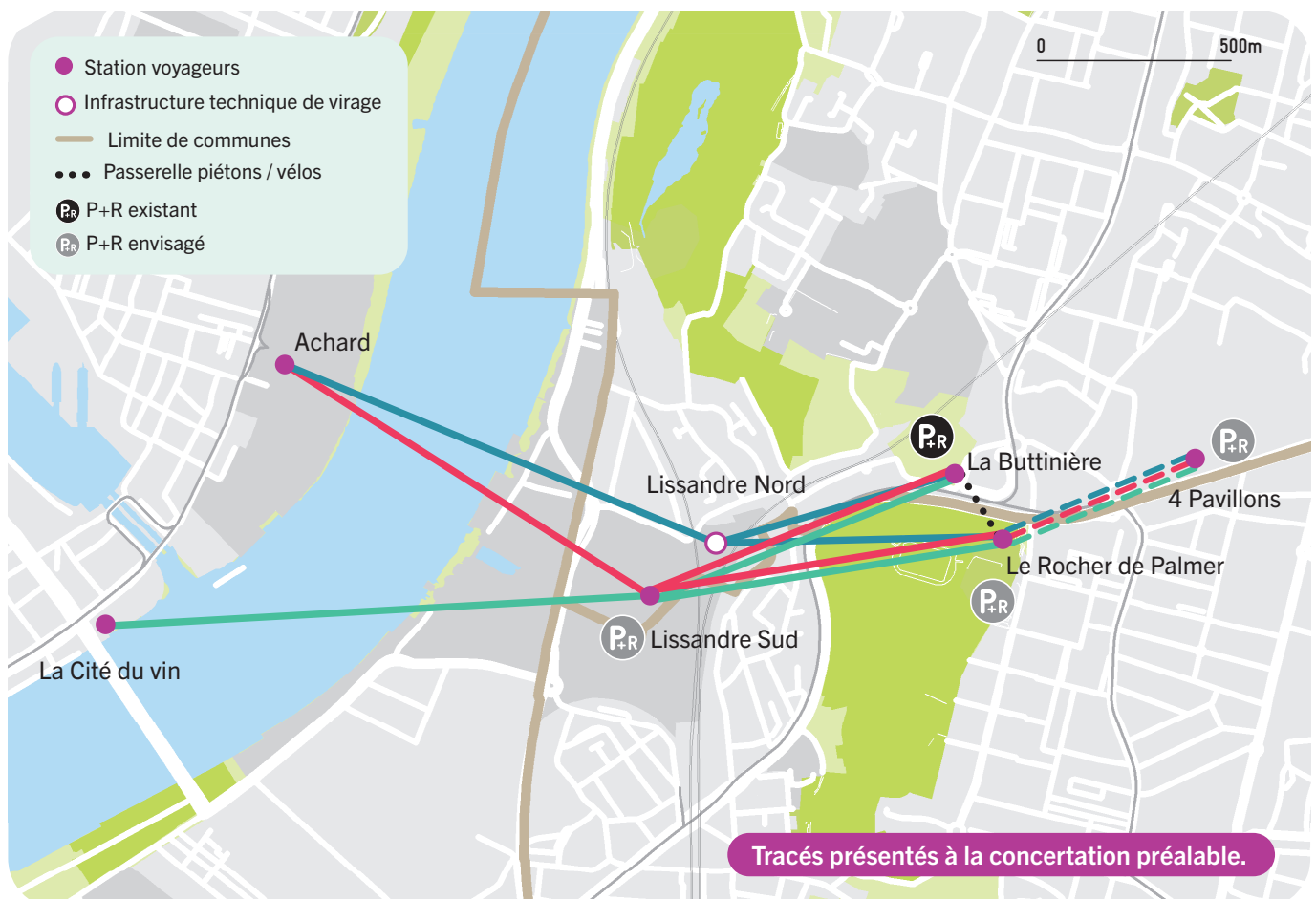
Passerelle modes actifs

Une passerelle dédiée aux piétons et aux vélos est prévue entre le Rocher de Palmer (Cenon) et le Pôle d'Échanges Multimodal de La Buttinière (Lormont), afin de faciliter et sécuriser l'accès aux deux sites et de maximiser l'accessibilité à la ligne de transport par câble. Cet aménagement serait déployé dans tous les scénarios.

Parcs-relais

Des parcs-relais d'accompagnement sont envisagés, en fonction du tracé retenu. Les parcs-relais potentiels sont les suivants :

- P+R existant La Buttinière (Lormont), dont l'extension est prévue indépendamment du projet de transport par câble.
- P+R Palmer (Cenon),
- P+R Lissandre Sud, où la station permet d'accueillir des voyageurs,
- P+R Centre Commercial des 4 Pavillons (Lormont).



LES CARACTÉRISTIQUES DU TRANSPORT PAR CÂBLE



1,8 à 2,7 km
de longueur du projet
selon les variantes



≈ 70 m
Hauteur de survol
de la Garonne



2 à 4 stations
selon les variantes



7 à 10 minutes
de temps de trajet



**Équipements
desservis**
La Cité du Vin, Le Rocher de
Palmer, Polyclinique Bordeaux
Rive Droite, Parc des coteaux,
vparc-relais La Buttinière



Des correspondances avec
**les tramways
A et B + bus**



2028
Mise en service



**Cabines 100%
accessibles**
aux PMR, aux vélos,
aux familles...



Vue sur Bordeaux depuis une cabine (photomontage non contractuel).

© La Cité du Vin - XTU architects - JB Menges - Bordeaux Métropole

CALENDRIER DU PROJET

**NOVEMBRE 2022 -
FÉVRIER 2023**
Concertation préalable

MARS 2023
Bilan de la concertation

MAI 2023
Décision ou non
de poursuivre le projet

Si poursuite du projet...

MI 2023-2025
Études de conception,
projet architectural...

2026
Enquête de l'État pour statuer
sur l'utilité publique du projet

2027 - 2028
Travaux d'aménagement
puis mise en service

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION



5 rendez-vous clés

**1 réunion publique de lancement pour présenter
le projet et répondre à vos questions**

Judi 1^{er} décembre 2022, 18h
Hôtel de Bordeaux Métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle, Bordeaux

**3 rencontres de proximité pour mieux entendre
vos réactions et vos propositions**

Rencontre #1 - Lundi 5 décembre, 18h30
Pôle Brassens-Camus, Lormont

Rencontre #2 - Lundi 9 janvier, 18h
Cap sciences, Bordeaux

Rencontre #3 - Mardi 17 janvier, 18h
Rocher de Palmer, Salon des musiques, Cenon

**1 réunion publique de clôture
de la concertation**

Judi 2 février 2023, 18h
Hall de l'Hôtel de la Métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle, Bordeaux



Des stands mobiles

Pendant les deux mois de la concertation, des stands mobiles vous présentent le projet de télécabine et recueillent votre avis un peu partout : dans les centres commerciaux, sur les marchés de Noël...

Retrouvez toutes les dates sur bordeaux-metropole.fr/telecabines



1 exposition

Découvrez le projet autrement avec l'exposition proposée au niveau de la Maison écocitoyenne. Visitez les cabines en démonstration sur les quais et vivez une expérience immersive au sein de ce mode de transport à l'intérieur de la maison écocitoyenne.

Maison écocitoyenne quai Richelieu, Bordeaux
Gratuit - Ouvert à tous, du mardi au samedi,
de 11h à 18h.



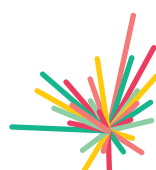
1 site internet

Pour vous renseigner et donner votre avis sur le projet :
bordeaux-metropole.fr/telecabines



Des registres de concertation

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez donner votre avis par écrit directement dans les registres de concertation mis à votre disposition sur les stands mobiles, dans les mairies de Bordeaux, Cenon et Lormont mais aussi à Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet et Maison écocitoyenne).



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T 05 59 99 84 84
bordeaux-metropole.fr

